

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LESPIGNAN**

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 12 AVRIL 2023

Objet :

**Acquisition parcelle C n° 4361
4 Rue du Ruisseau de la Pourre**

N° : D - 2023-04 -12-12

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Jean-Philippe GARCIA, Béatrice RIERA, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Julien RIBES.

Procurations : M. Thierry CELMA à M. Didier MONTIER, Mme CHOLLET Marie à M. Claude VIDAL, Mme Agnès TOMASO à Mme Marie-Jeanne MULLER, M. Olivier MONROS à M. Yann RAMIREZ, Mme Marie-Josée GOTH à Mme Françoise CRASSOUS, Mme Ludivine ALBERT à Mme Géraldine ESCANDE, Mme Mylène NAUDIN à Mme Béatrice RIERA, M. Julien PUJOL à M. Julien RIBES, Mme Solène PELLE à Mme Myriam AGUILA.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Jeanne MULLER.

Début de séance : 18h30

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que [REDACTED] souhaite vendre à la commune une parcelle section C n° 4361 de 37 ca située au 4 rue du Ruisseau de la Pourre, à l'euro symbolique.

Il demande au Conseil de bien vouloir se prononcer,

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité des présents + 9 procurations,

Accepte l'acquisition pour un € symbolique du terrain cadastré section C n°4361, 4 rue du Ruisseau de la Pourre et,

Dit que l'étude Notajuris de Maître FRUTOSO, Notaire à Colombiers, sera chargée de la rédaction de l'acte correspondant.

Les frais afférents à cette affaire seront à charge communale.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document administratif, technique ou financier permettant la réalisation de cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire,

Le Maire,

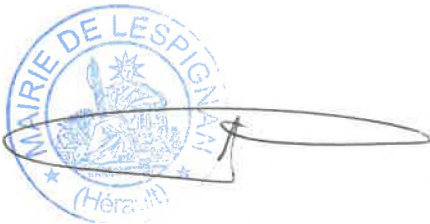
Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le **20 AVR. 2023**

ID : 034-213401359-20230412-D2023_04_12_012-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le **18 AVR. 2023**
Et publication ou notification
Du **20 AVR. 2023**
Le Maire :



Marie-Jeanne MULLER



Jean-François GUIBBERT